

Marseille le 05/04/2017



APPLICATION DU RELEVÉ DE CONCLUSION

**LA CGT Insertion Probation
TOUJOURS MOBILISÉE POUR :**

- Une réforme statutaire ambitieuse**
- La retraite des ASS**

Toujours dans l'attente du respect des engagements pris en juillet 2016 par le ministre de la Justice et le Président de la République, un rassemblement des personnels d'insertion était organisé ce mardi 4 avril devant la maison d'arrêt des Baumettes.

C'est à cette occasion que nous avons appris que les augmentations de l'IFPIP et de l'IFO, promises dans le relevé de conclusion, étaient confirmées par leur parution ce jour même au Journal Officiel. Après l'arrêt de la pré-affectation et un léger renfort des recrutements, voici donc un 3ème point du relevé de conclusion effectivement mis en application.

Reste maintenant 2 points et pas des moindres :

- L'aboutissement de la réforme statutaire promise aux CPIP leur assurant l'accès à la catégorie A en 2018 selon le calendrier et les modalités prévues pour la filière sociale !! C'est maintenant que ce processus doit aboutir et c'est ce que nous sommes venus exiger !!
- La mise en place d'un dispositif global réglant de manière globale l'injustice que connaissent actuellement les ASS intégrées au corps de CPIP qui prennent leur retraite !!!

Merci aux camarades et collègues qui, par leur mobilisation ici et ailleurs, rappellent régulièrement nos décideurs à leurs engagements !

La CGT SPIP 13

